

DISTRISALT

Appareil automatique de traitement par électrolyse au sel



Manuel à l'usage du propriétaire de DISTRISALT 090 m³ CSA

Reproduction Interdite

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION.....	1
II - CARACTERISTIQUES.....	1
III - INSTRUCTIONS DE MONTAGE.....	1
1 - Le Coffret.....	1
2 - La Cellule.....	2
3 - Le Pool - Terre (ensemble non fourni).....	3
IV - SEL.....	3
1 - Recommandation.....	3
2 - A Savoir.....	3
V - QUALITE DE L'EAU.....	3
1 - Le pH.....	3
2 - Le Stabilisant de Chlore.....	3
3 - Le T.A.C. (Taux d'Alcalinité Totale).....	3
4 - Le T.H. (dureté).....	4
VI - MISE EN SERVICE.....	4
VII - ENTRETIEN.....	4
1 - La fonction «Autonettoyage à la demande des électrodes».....	4
2 - Procédure de nettoyage manuel.....	6
VIII - HIVERNAGE.....	6
IX - QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES.....	6
X - GARANTIE.....	6
XI - CONDITIONS PARTICULIERES.....	6

I - INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un **système de traitement automatique DISTRISALT** et nous vous en félicitons.
L'électrolyseur **DISTRISALT** est le fruit de nombreuses années de recherche et fait appel à une technologie avancée. Grâce à ce système automatique vous n'aurez plus à mettre de chlore, d'anti-algues ou de flocculant dans votre piscine.
Nous vous recommandons de suivre les instructions détaillées de ce manuel, vous aurez ainsi une piscine parfaitement traitée durant de nombreuses années.

II - CARACTERISTIQUES

ALIMENTATION :

230 V monophasé + terre
Puissance absorbée : 160 W maxi.

SORTIE :

multiprimaire 9V maxi. continu / 18 A maxi.

SECURITE :

Coupure d'alimentation en cas de manque d'eau dans la cellule.

POIDS DE L'APPAREIL :

9,5 kg

VOLUME D'EAU TRAITEE :

de 0 à 90 m³ maxi.

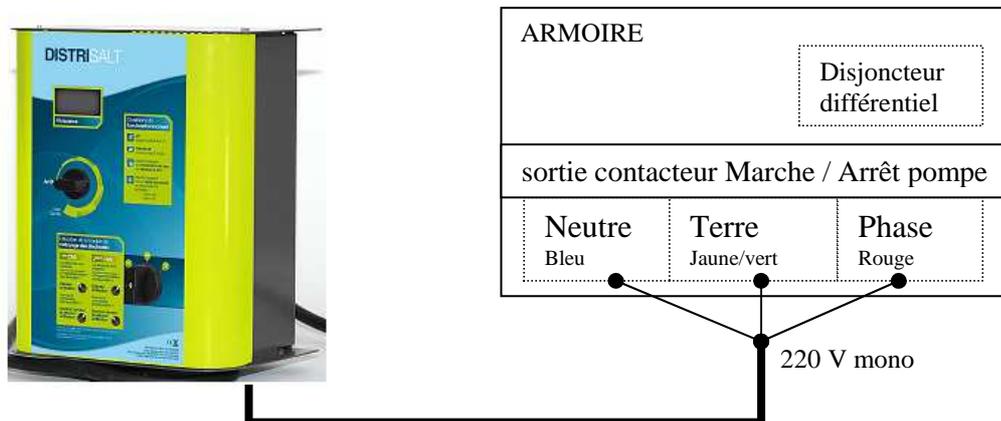
III - INSTRUCTIONS DE MONTAGE



1 - Le Coffret :

Celui-ci doit être installé dans un local sec et bien aéré. Généralement il est à proximité du coffret de commande existant sur lequel il est connecté.

- ⌚ Fixer DISTRISALT au mur grâce aux 2 vis diamètre 4 et aux chevilles (entraxe de 271 mm) livrées avec l'appareil.
- ⌚ Raccorder l'alimentation de DISTRISALT sur le contacteur de la pompe (ensemble mis hors tension).
- ⌚ **ATTENTION aux pompes triphasées**, ne prendre qu'une seule phase sur le contacteur.
- ⌚ **VERIFIER** que votre alimentation électrique soit protégée par un disjoncteur différentiel 30 mA maxi.
- ⌚ **S'ASSURER** que DISTRISALT n'est plus alimenté à l'arrêt de la pompe.



2 – La Cellule :

La cellule est le **dernier élément** avant les refoulements (après le filtre, le chauffage, etc.).

Le sens de circulation d'eau à l'intérieur de la cellule est indifférent, mais sa **position** doit être **conforme au schéma** du "PRINCIPE D'INSTALLATION" (positions possibles de la cellule).

Découper la canalisation à la longueur de la cellule.

Fixer la cellule sur la canalisation de retour à l'aide de raccords démontables.

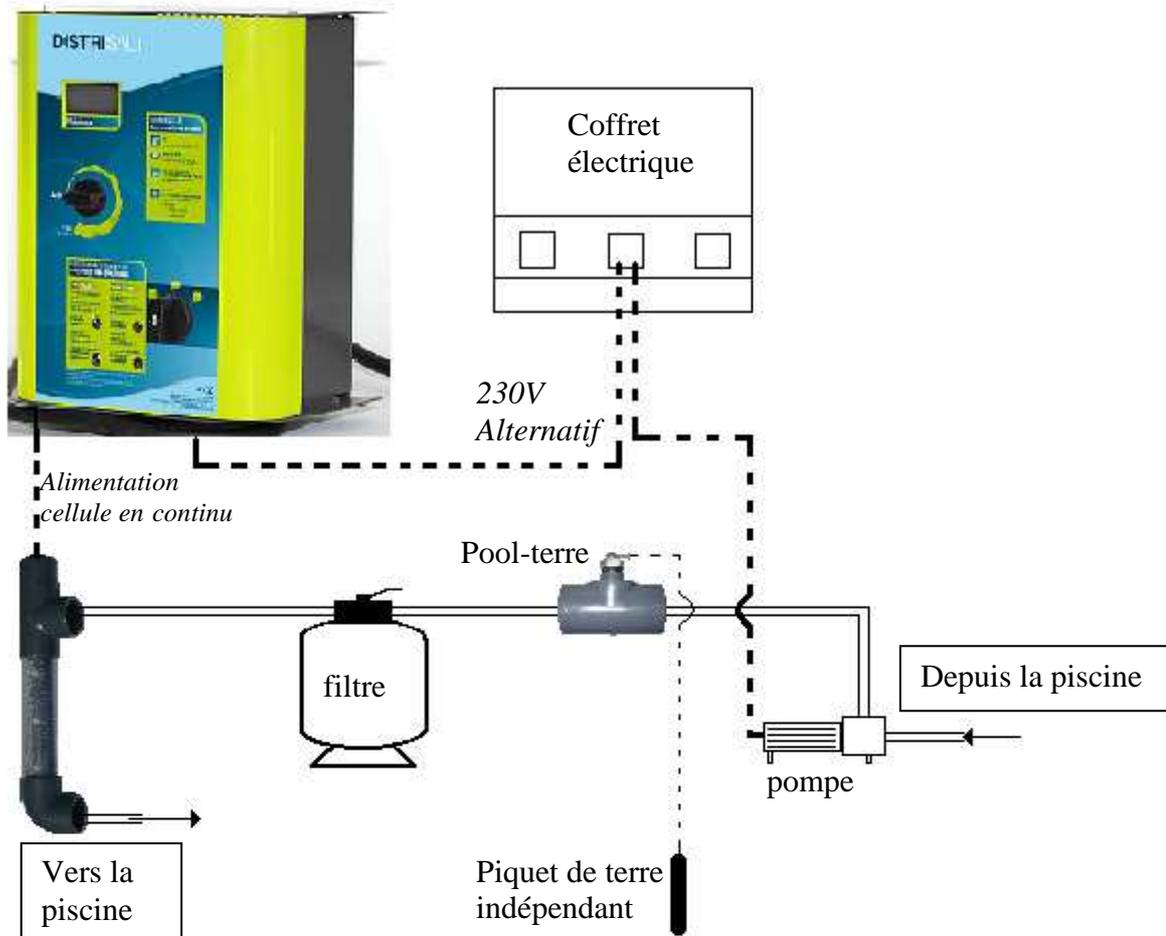


Ne pas utiliser de rallonge électrique entre la cellule et le coffret.

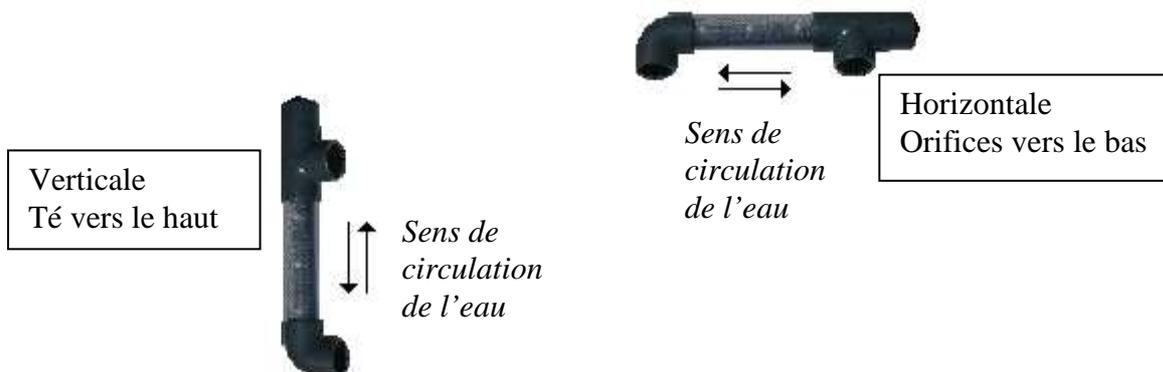
En aucun cas DISTRISALT ne doit fonctionner avec les vannes fermées. En effet la sécurité "manque d'eau" devient inefficace et la cellule peut subir de graves déformations.

Il est recommandé d'installer un détecteur de débit, en veillant à ne pas intercaler de vanne entre la cellule et le détecteur de débit.

Principe d'installation



Positions possibles de la cellule



3 - Le pool terre

Nous recommandons l'installation d'un pool-terre pour éviter les perturbations générées par le flux d'eau. Cette électrode de mise à la terre de l'eau de la piscine :

- Elimine les courants de fuites qui peuvent entraîner des perturbations électriques.
- Protège les liners, coques... en préservant des phénomènes de corrosion et de dépôts incrustants.

Montage du pool-terre :

- Visser l'électrode sur un Té ½' installé sur la canalisation.
- Sertir sur la cosse prévue à cet effet un fils de section adéquate.
- Raccorder le pool-terre à un piquet de terre indépendant (non fourni).

Ne jamais se servir de la terre de l'installation électrique existante.



IV - SEL

Afin que votre **DISTRISALT** produise le chlore dont votre piscine a besoin, il est nécessaire de mettre du sel dans le bassin.

Taux de sel recommandé :
0,6 % soit 6g /litre ou 6kg au m3.
Exemple : Pour un bassin de 50 m3 = 300 kg de sel.
Utiliser du sel d'adoucisseur, en pastilles.

1 - Recommandation :

Mettre la **quantité de sel en une seule fois**, directement dans le bassin; **la filtration doit être en marche, la vanne en position "circulation"**, **DISTRISALT doit être arrêté** tant que le sel n'est pas entièrement dissous (environ 10 heures). S'assurer que la concentration en sel soit homogène dans tout le bassin.

Cela reste valable pour un apport ultérieur de sel.

2 - A Savoir :

- **L'eau de mer contient environ 3,5 % de sel (35g / litre).**

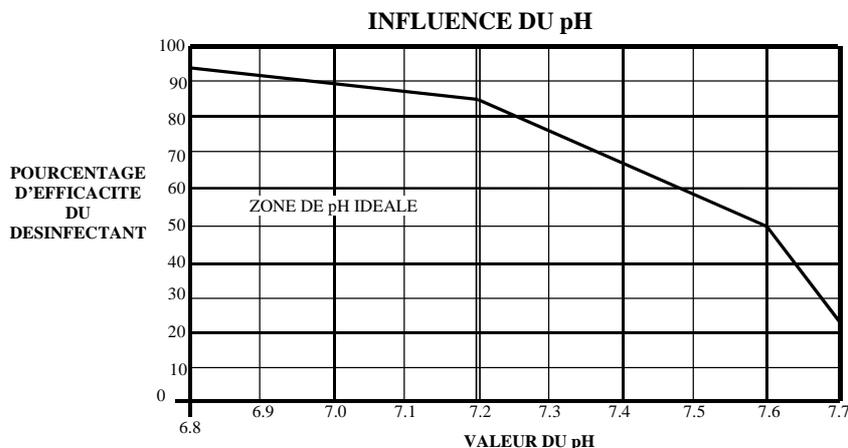
- On utilise en milieu hospitalier des solutions salines à un taux voisin de 0,6 % car cette concentration correspond à celle du corps humain.

- **Le sel n'est pas consommé par votre DISTRISALT**, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter sauf vidanges partielles du bassin (exemple : lavage du filtre, etc...).

V - QUALITE DE L'EAU (RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE)

1 - Le pH (Potentiel Hydrogène) :

Le pH est un élément déterminant de la qualité de l'eau de votre piscine. Trop élevé, celle-ci sera trouble et aucun agent désinfectant ne sera efficace.



Si le pH est trop bas, il affecte les équipements (corrosion*) et rend la baignade moins confortable.

Le pH doit être contrôlé au moins une fois par semaine.

Pour une meilleure efficacité le pH idéal doit se situer entre 6,8 et 7,2.

Corriger si nécessaire avec les produits pH + ou pH - habituels, **DISTRISALT arrêté.**

*Afin d'éviter les problèmes de corrosion les équipements métalliques (échelles, nage à contre courant etc...) seront reliés électriquement à la terre.

2 - Le Stabilisant de Chlore :

Le stabilisant de chlore est un produit qui augmente la durée d'efficacité du chlore. En général, il suffit de mettre ce produit une fois en début de saison.

Certains types de revêtement (polyester etc...) sont incompatibles avec le stabilisant (consulter votre piscinier).

Attention de ne pas dépasser la dose prescrite par le fabricant ; sur-dosé, l'effet peut-être inverse.

Nota : Si vous utilisez du sel comprenant déjà du stabilisant, il n'est pas nécessaire d'en rajouter.

3 - Le T.A.C. (Taux d'Alcalinité Totale) :

Le T.A.C. représente le pouvoir tampon d'eau. Une eau avec un T.A.C. faible subira de fortes variations de pH.

L'alcalinité totale doit être comprise entre 8 et 12°T.A.C. (en général, l'eau du robinet respecte cette valeur).

4 - Le T.H. (dureté) :

La dureté idéale de votre eau de piscine, pour un bon fonctionnement de **DISTRISALT**, **ne doit pas être supérieure à 25°T.H.**

En cas de doute renseignez-vous auprès du service des eaux de votre localité.

VI - MISE EN SERVICE

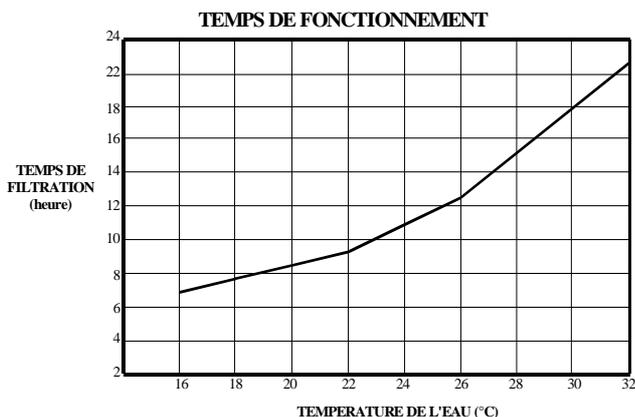


Avant toute mise en marche de votre DISTRISALT, s'assurer que le sel est entièrement dissous et que le taux de sel est uniforme dans tout le bassin (8h de brassage), le non-respect de cette consigne entraîne une détérioration de votre appareil et la perte de garantie.

- 1 - S'assurer que le système de filtration de votre bassin soit propre (préfiltre, filtre).
- 2 - Régler le pH entre 6,8 et 7,2.
- 3 - Mettre le stabilisant de chlore si nécessaire (attention certains revêtements sont incompatibles avec le stabilisant). Consulter votre installateur.
- 4 - Mettre en service votre **DISTRISALT**.
- 5 - Chlorer votre bassin par apport de galets de chlore pour préserver la qualité de l'eau au démarrage.
- 6 - Positionner le bouton réglage de la **production au maximum**.

Votre DISTRISALT est prêt à fonctionner ; il prend en charge la propreté et la pureté de votre eau de baignade pour votre sécurité et votre confort.

Le temps de fonctionnement est identique à celui de votre filtration, il est variable en fonction de la température et de la fréquentation de votre bassin.



7 - Dans le cas d'une mise en eau (pas de chlore dans votre piscine) laisser tourner votre filtration et DISTRISALT durant 24 heures consécutives, ensuite vérifier le taux d'hypochlorite à l'aide d'une trousse d'analyse. Prélever l'eau à tester le plus loin possible des refoulements

Si au contraire le taux n'est pas suffisant, augmentez la production de DISTRISALT ou le temps de fonctionnement de votre filtration. Par réglages successifs vous trouverez en quelques jours le réglage idéal pour votre piscine.



Si vous utilisez un système de couverture de piscine (suite à la loi de janvier 2003 sur la sécurité des piscines), lorsque celui-ci recouvre le bassin, diminuer en conséquence la production de l'appareil. En effet, il peut y avoir surproduction d'où risques de décoloration du liner, corrosion des équipements et désagrément lors de la baignade.

VII - ENTRETIEN

La cellule d'électrolyse de votre **DISTRISALT** doit être nettoyée grâce à la fonction «autonettoyage à la demande» des électrodes avec le commutateur.

Le nettoyage manuel des électrodes avec du nettoyant de cellule reste possible.

1 - La fonction «Autonettoyage à la demande » des électrodes :

L'entartrage de la cellule se traduit par un dépôt blanchâtre recouvrant les électrodes.

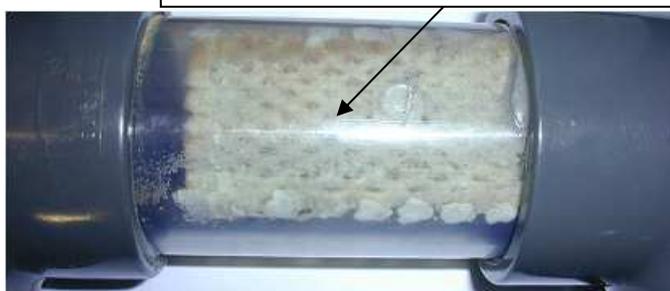
- Si les trous des grilles commencent à être bouchés.

⇒ **Déclencher le nettoyage.**

vue de côté de la cellule d'électrolyse



avant entartrage



Le calcaire colmate les «trous» des grilles.

après entartrage

- Si les espaces entre les grilles se réduisent de manière trop importante (réduction de l'espace de plus de 50% par rapport à l'espace initial).

⇒ Déclencher le nettoyage.

vue de dessus, 2 cas peuvent se présenter :

2 électrodes



3 électrodes



Risque de court-circuit si les électrodes se touchent, détérioration possible du boîtier de contrôle et perte de garantie.

UTILISATION DE LA FONCTION DE NETTOYAGE DES ELECTRODES :

1 ^{er} CAS	2 ^{ème} CAS
Les électrodes sont entartrées et l'ACAPOOLSALT fonctionne dans la position 1 	Les électrodes sont entartrées et l'ACAPOOLSALT fonctionne dans la position 2 
Eteindre la filtration.	Eteindre la filtration.
Basculer le commutateur dans la position 2 	Basculer le commutateur dans la position 1 
Attendre 5 min.	
Rallumer la filtration.	
Laisser le commutateur dans cette position jusqu'au prochain nettoyage.	

N.B. : DISTRISALT traite votre piscine de la même façon en position 1 ou en position 2.

QUELQUES CONSEILS :

- Si la filtration est déjà arrêtée, procéder simplement au basculement du commutateur dans l'autre position. Lors du démarrage de la filtration, le nettoyage s'exécutera automatiquement.
- **Eviter de refaire un autonettoyage à la demande avant au moins 24H.**
Plus d'un autonettoyage à la demande par 24h diminue la durée de vie de la cellule.
- Si vous remarquez qu'un **dépôt de calcaire trop important** s'est déposé sur les électrodes ou que « l'autonettoyage à la demande » des électrodes avec le commutateur **n'a pas été efficace** → **procéder à un nettoyage manuel** de la cellule d'électrolyse.
- Un entartrage rapide des électrodes indique un déséquilibre de votre eau
→ pH ou T.H. trop élevé.

2 - Procédure de nettoyage manuel :

1 - S'assurer que la filtration est en position ARRET, fermer toutes les vannes afin d'isoler le circuit.

- 2 - Démontez la cellule en dévissant les raccords gris aux extrémités.
- 3 - Positionner la cellule "orifices vers le haut".
- 4 - Remplir en totalité la cellule avec du nettoyant de cellule.
- 5 - Laisser agir 10 à 15 minutes maximum, puis vider, (ne pas vider dans la piscine).
- 6 - Remonter la cellule.
- 7 - Ouvrir les vannes.



Lors du nettoyage ne pas introduire d'objet dans la cellule, le non-respect de cette consigne entraîne une détérioration de votre appareil et la perte de la garantie.

VIII - HIVERNAGE

Si vous laissez la filtration en fonctionnement durant l'hiver, pour une eau en dessous de 16°, veuillez stopper votre électrolyseur **DISTRISALT**. En effet une température aussi basse provoque une usure très rapide de la cellule d'électrolyse.

Si vous **arrêtez votre filtration**, DISTRISALT et sa cellule seront **stockés dans un endroit sec** ; l'humidité ambiante n'a pas d'impact en fonctionnement normal, mais peut causer des dégâts si l'appareil est arrêté plusieurs mois.

IX - QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES

CONSTAT	CAUSES
L'autonettoyage à la demande ne se fait pas (les électrodes restent entartrées)	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la cellule produit (taux de chlore). - Vérifier le taux de sel (taux de sel trop bas). - Procéder à un nettoyage manuel. Effectuer ensuite le nettoyage semi-automatique avec le commutateur plus fréquemment afin qu'il y ait moins de dépôt à enlever.
Le taux de chlore dans le bassin est inférieur à 0,5 P.P.M.	<ul style="list-style-type: none"> - Bouton de réglage trop bas. - Temps de fonctionnement filtration quotidien trop faible. - Manque de sel. - Manque de stabilisant de chlore. - Electrodes entartrées (Voir entretien).
Le disjoncteur du coffret de commande de la pompe disjoncte.	Tenir compte de la consommation électrique de DISTRISALT (ajouter 1A au réglage du disjoncteur).
L'afficheur au minimum.	<ul style="list-style-type: none"> - Le commutateur est-il bien enclenché ? - La pompe est-elle en marche ? - Vérifier le branchement électrique. - Vérifier le fusible (T3,15A) sous le boîtier - Vérifier la protection cellule (disjoncteur sous le boîtier). - Taux de sel trop faible.
L'afficheur au maximum.	Vérifier si le taux de sel n'est pas trop élevé.
Odeur de chlore.	Pas assez de chlore dans le bassin (voir taux de chlore < 0,5 P.P.M.).
Les électrodes s'entartrent très rapidement.	Mauvaise qualité de l'eau ; faites contrôler ou contrôlez : le pH ; T.A.C. ; le T.H. (voir qualité de l'eau).

X - GARANTIE

La fabrication de DISTRISALT bénéficie des plus grands soins et des meilleurs matériaux.

Sauf conditions particulières, vous êtes protégés par notre garantie pendant une période de 24 mois à partir de la date d'acquisition, preuve d'achat à l'appui, contre tout vice de fabrication.

Cette garantie couvre uniquement les prestations suivantes :

- le remplacement par nos soins des pièces défectueuses
- nos réparations en nos ateliers
- les frais de port de retour du S.A.V.

Les frais de main d'œuvre, déplacements et coûts de transports du distributeur restent à la charge du client final.

Si l'appareil n'est plus couvert par la garantie totale ou partielle, un devis SAV sera adressé pour accord préalable.

Afin de valider la garantie et de confirmer la sécurité et la qualité du montage de nos électrolyseurs et régulation de pH, l'installation devra être confiée impérativement à un professionnel formé aux techniques du traitement de l'eau.

En cas de besoin, contactez votre revendeur le plus proche, en lui précisant le numéro de série, la date d'achat ainsi que la nature du problème rencontré.

XI- CONDITIONS PARTICULIERES

Cette garantie ne couvre pas les défaillances résultant de :

Négligences, mauvaise utilisation, installation non conforme, modification, démontage, corrosion, entretien ou hivernage non effectué, malveillance, inondation, dégâts suite à chute ou coup.

Le fabricant ne sera en aucune façon tenu de payer indemnités ou dommages - intérêts à qui que ce soit pour perte, blessure ou dégâts contre qui que ce soit ou quoi que ce soit, dû à l'utilisation de ce matériel.

Ce symbole vous indique que vos appareils électriques ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. En fin de vie, déposez-les dans votre déchetterie pour qu'ils puissent être recyclés ou réutilisés. Ensemble, préservons notre environnement.

